



# CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE UMS RANDONNEE PEDESTRE



**SAMEDI 04 février 2023 à 14h 30 salle J. Brel – 6, rue du Plateau – PONTAULT COMBAULT**

Nous vous rappelons que pour participer au vote il faut être à jour de sa cotisation

## ORDRE DU JOUR

- 1° **RAPPORT D'ACTIVITE saison 2021/2022** (vote)
- 2° **RAPPORT FINANCIER saison 2021/2022** (Document joint) (vote)
- 3° **BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2022/2023** (Document joint) (vote)
- 4° **MONTANT DE LA COTISATION saison 2023/2024** (vote)
- 5° **ACTUALISATION DE L'ARTICLE 7 DU REGLEMENT INTERIEUR** (Assemblée Générale) (vote)
- 6° **ELECTION DU NOUVEAU BUREAU** (vote)
- 7° **CALENDRIER ET PROJETS pour 2023 et 2024**
- 8° **INFORMATIONS**
- 9° **QUESTIONS DIVERSES**

*Les personnes désirant se présenter au bureau directeur de la section Randonnée Pédestre doivent adresser leur candidature par écrit à MOUGENOT Hervé 25 rue G. Ohnet 77340 Pontault-Combault ou par E-mail [herve.mougenot@wanadoo.fr](mailto:herve.mougenot@wanadoo.fr) au minimum 7 jours avant la date de l'AG soit le 26 janvier 2023*

Cette assemblée sera suivie de la « galette des rois » (offerte par le club).

En cas d'indisponibilité et afin d'assurer le quorum nécessaire à l'Assemblée générale, est joint un pouvoir que vous pourrez remettre à l'adhérent de votre choix (**3 pouvoirs maximum par personne**) daté, avec la mention : Bon pour pouvoir ou à retourner à :

**Hervé MOUGENOT** 25 rue Georges Ohnet 77340 Pontault-Combault

✂

## POUVOIR

Je soussigné (e) NOM :

PRENOM :

N° licence :

Demeurant :

Membre de la section Randonnée Pédestre de l'U.M.S.P.C. pour la saison 2022/2023 donne pouvoir à

M. ou Mme :

N° licence :

Aux fins de me représenter et prendre part aux votes en mon nom à l'Assemblée générale de la section Randonnée Pédestre de L'U.M.S.P.C. du 04 février 2023 salle J. Brel à PONTAULT-COMBAULT.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

✂

## POUVOIR

Je soussigné (e) NOM :

PRENOM :

N° licence :

Demeurant :

Membre de la section Randonnée Pédestre de l'U.M.S.P.C. pour la saison 2022/2023 donne pouvoir à

M. ou Mme :

N° licence :

Aux fins de me représenter et prendre part aux votes en mon nom à l'Assemblée générale de la section Randonnée Pédestre de L'U.M.S.P.C. du 04 février 2023 salle J. Brel à PONTAULT-COMBAULT.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »